



---

## **FONDS VERT CLIMAT - FVC**

### **APPUI PRÉPARATOIRE À L'ACCÈS AU FONDS VERT CLIMAT**

#### **APPUI À LA PRÉPARATION DU PROGRAMME PAYS DE LA RÉPUBLIQUE DU TOGO**

ANALYSE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES  
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ADAPTATION AU  
CHANGEMENT CLIMATIQUE

IDENTIFICATION DES DOMAINES PRIORITAIRES D'INVESTISSEMENT

ÉLABORATION DU « PROGRAMME PAYS »

## **RAPPORT DE MISSION 2**

APPUI AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIÈRES (MERF),  
AUTORITÉ NATIONALE DÉSIGNÉE (AND) POUR LA RÉPUBLIQUE DU TOGO

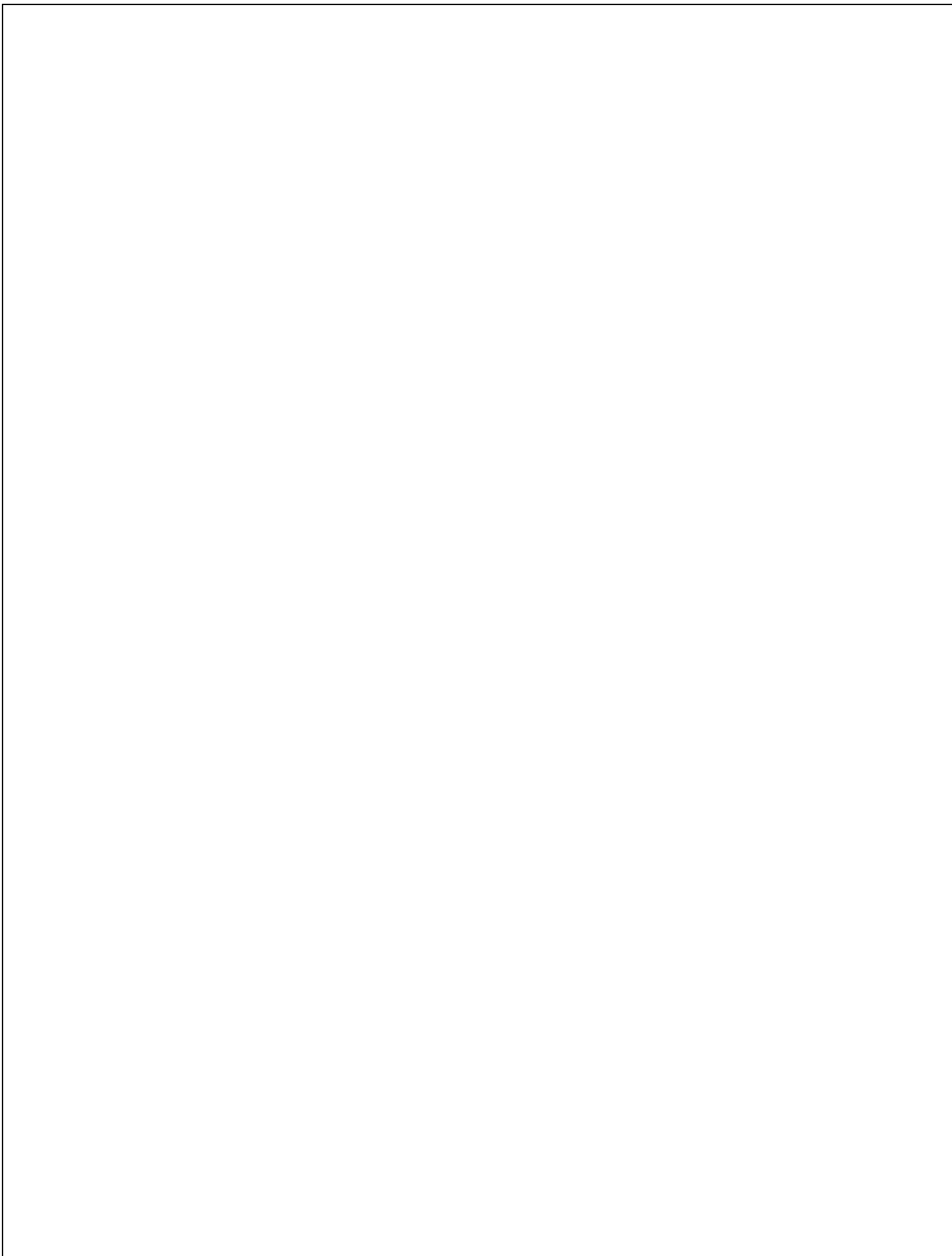
PRESTATION DE SERVICE OFFERTE DANS LE CADRE DU MANDAT OCTROYÉ PAR LE  
CENTRE DE SUIVI ÉCOLOGIQUE (CSE), ENTITÉ ACCRÉDITÉE (EA) DU FVC, RETENUE PAR LE  
MERF POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPUI À LA PRÉPARATION DU PROGRAMME PAYS  
(AMI NO. 02/READINESS-TOGO/UFC/CSE\_SÉNÉGAL/2106).

### **RAPPORT DE MISSION 2 PRODUIT CONJOINTEMENT PAR :**

ROLAND **ROBIN**, M.A.  
GÉOGRAPHE ÉCONOMISTE  
CONSULTANT INTERNATIONAL

AKPÉ KOMI **AGBOSSOU**, PH.D.  
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS/UNIVERSITÉ DE LOMÉ  
CONSULTANT NATIONAL

---



## **RAPPORT DE MISSION 2**

### **TABLE DES MATIÈRES**

#### **SIGLES ET ACRONYMES**

- 1.0 Faits saillants de la mission
- 2.0 Consultation des parties prenantes
  - 2.1 Rencontres individuelles
  - 2.2 Atelier du 15 juin 2017
- 3.0 Restitution des travaux de groupes
- 4.0 Conclusions et perspectives

**Annexe 1** – Liste des participants à l’atelier du 15 juin 2017

## SIGLES ET ACRONYMES

AfDB	<i>African Development Bank</i>
AF	<i>Adaptation Fund</i>
AFHON	Actions en Faveur de l'Homme et de la Nature
ANGE	Agence Nationale de Gestion de l'Environnement
APD	Aide Publiques au Développement
BAU	<i>Business As Usual</i> (projections)
BAD	Banque Africaine de Développement
CCAC	<i>Climate Clean Air Coalition</i>
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CNP	Conseil National du Patronat
CPDN	Contribution Prévues Déterminées au Niveau National
DE	Direction de l'Environnement
DEP	Direction des Études et de la Planification
DGMN	Direction Générale de la Météorologie Nationale
DPPSE	Direction des Politiques, de la Planification et du Suivi-Évaluation
DRF	Direction des Ressources Forestières
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ESA	École Supérieure des Affaires
ESMS	<i>Environmental and Social Management System</i>
ESS	<i>Environmental and Social System</i>
FCFA	Francs de la Communauté Financière d'Afrique
FOA	Organisation Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture / <i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i>
FVC	Fonds Vert Climat
GCF	<i>Green Climate Fund</i>
GEF	<i>Global Environmental Fund</i>
GES	Gaz à Effet de Serre
GHG	<i>Green House Gas</i>
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence allemande de coopération internationale)
INDC	<i>Intended Nationally Determined Contributions</i>
ITRA	Institut Togolais pour la Recherche Agricole
JVE	Jeunes Volontaires pour l'Environnement
MAEH	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique
MCIPSPT	Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme
MDP	Mécanisme de Développement Propre
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MERF	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
MES	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MIT	Ministère des Infrastructures et des Transports
MME	Ministère des Mines et de l'Énergie

MPDAT	Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire
MSPS	Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
MUHCV	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie
NAMA	<i>Nationally Appropriate Mitigation Actions</i>
NAP/PNA	<i>National Adaptation Plan / Plan National d'Adaptation</i>
NAPA	<i>National Adaptation Plan of Action</i>
NCS	<i>National Communication Strategy</i>
NESP	Note des Éléments Stratégiques Prioritaires
ODEF	Office de Développement et d'Exploitation des Forêts
OMD	Objectifs de Millénaire pour le Développement
OPED	Organisation pour l'Environnement et le Développement Durable
PAFN	Plan d'Action Forestier National
PANER	Plan d'Action National des Énergies Renouvelables
PANGDRMC	Plan d'Action National pour la Gestion Durable des Ressources Marines et Côtières
PGICT	Projet de Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres
PIB	Produit Intérieur Brut
PNACC	Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques
PNAE	Plan National d'Action pour l'Environnement
PNAEREE	Plan National d'Action pour l'Énergie Renouvelable et l'Efficiéce Énergétique
PNDMA	Politique Nationale en Matière d'Agriculture
PNE	Politique Nationale de l'Environnement
PNGE	Plan National de Gestion de l'Environnement
PNIASAN	Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNIERN	Programme National d'Investissement pour l'Environnement et les Ressources Naturelles
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRCNDGE	Projet de Renforcement des Capacités Nationales et Décentralisées de Gestion de l'Environnement et des Ressources Forestières
PSTSAT	Plan Stratégique pour la Transformation de l'Agriculture au Togo
REDD+	Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts
REED+	
SAM	Sans Aucune Mesure (projections)
SAZOF	Société d'Administration de la Zone Franche
SCAPE	Stratégie pour une Croissance Accélérée et la Promotion de l'Emploi
SPANB	Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité
TAP	<i>Technical Advisory Panel (Comité Technique d'Évaluation)</i>
TCNCC	Troisième Communication Nationale sur les Changements Climatiques
UCT	Union des Communes du Togo
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
WACA	<i>West African Coastal Areas</i>
WASCAL	<i>West African Science Service Center on Climate Change and Adapted Land Use</i>

## 1.0 Faits saillants de la mission

La mission s'est déroulée comme prévu, à Lomé, du dimanche 11 juin au vendredi 16 juin, dates d'arrivée et de départ du consultant international, M. Roland **Robin**. Le consultant national, Dr. Akpé **Agbossou**, s'est mis en contact avec le consultant international dès son arrivée pour travailler en étroite collaboration avec celui-ci jusqu'au vendredi 16 juin, journée de son départ.

Une rencontre initiale avec M. Ezzo Sam Abdou Rassidou **Agriignan**, point focal au Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF), l'Autorité nationale désignée (AND) pour le Fonds Vert Climat (FVC), aura permis de :

- Faire le point sur le programme de mission.
- Ajuster le programme de l'atelier. Revue des travaux de groupe (contributions) et ajout d'une contribution sur le thème des priorités du Programme-pays.
- Identifier et prendre contact avec les partenaires techniques et financiers (PTF) principaux à rencontrer pendant la mission.

Le travail des consultants s'est alors inscrit dans une suite de démarches visant d'abord à préparer la présentation qui devait servir de support à l'atelier du 15 juin, et à amorcer les rencontres individuelles des partenaires techniques et financiers (PTF) du Togo.

Malgré la courte durée de la mission, il a été possible de rencontrer six des PTF les plus actifs au Togo.

## 2.0 Consultation des parties prenantes

### 2.1 Rencontres individuelles

Les rencontres individuelles ont été amorcées dès le début de la mission, avant la tenue de l'atelier. Elles ont permis de rejoindre les partenaires techniques et financiers (PTF) parmi les plus actifs au Togo. Ces rencontres étaient structurées selon le schéma suivant :

- Présentation des consultants et du contexte entourant la rencontre.
- Échange sur les intentions, politiques, programmes ou projets relatifs à la lutte contre les changements climatiques en cours ou en voie d'adoption chez le PTF.
- Identification des intentions, programmes ou projets de lutte contre les changements climatiques visant spécifiquement le Togo.
- Présentation sommaire de la structure proposée du programme-pays à discuter en atelier et collecte des premières impressions.

Les PTF effectivement rencontrés sont les suivants;

- BAD – Groupe de la Banque Africaine de Développement  
Dr. Serge Marie N’GUESSAN – Représentant Résident  
M. Carpophore NTAGUNGIRA – Économiste pays principal
- BOAD – Banque Ouest Africaine de Développement  
M. Almamy MBENGUE – Directeur de l’Environnement et de la Finance Climat
- BM (BIRD – IDA) – Groupe de la Banque mondiale  
Dr. Koffi HOUNKPE – Spécialiste Principal en Gestion des Risques de Catastrophes
- FAO – Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture  
M. Oyétoundé DJIWA – Assistant au Représentant (Programme)
- PNUD – Programme des Nations Unies pour le Développement  
M. Abiziou TCHINGUILOU – Chargé de Programme Environnement & Pauvreté  
Spécialiste en Changements Climatiques
- AFD – Agence française de développement  
M. Benoît LEBEURRE - Directeur

On notera qu’une rencontre n’a pu être organisée à la GIZ (Agence allemande de coopération internationale), malgré quelques tentatives de part et d’autre, les disponibilités des uns et des autres ne correspondant pas, et le temps imparti à la mission ne le permettant pas.

La mission a pu noter chez les PTF du Togo, le même intérêt marqué qu’elle avait reconnu chez les autres parties prenantes lors des rencontres de la première mission. Ici, on apprécie particulièrement le fait que le Gouvernement se donne des orientations précises à long terme pour structurer la lutte contre les changements climatiques, ce qui devrait lui permettre d’orienter les PTF quand à ses priorités et d’assurer que chacun pourra agir (investir) en fonction de ses compétences propres, en collaboration avec les autres, pour éviter les redondances et ajouter à l’efficacité des engagements.

La mission a aussi constaté que le pays est très bien pourvu en Entités accréditées (EA) du Fonds Vert Climat (FVC) qui sont tous des PTF (internationaux ou régionaux) présentes sur son territoire. En effet, les PTF rencontrés sont des Entités accréditées du FVC. Cela constitue certes un avantage pour le Togo, mais cela exigera une vigilance toute particulière de la part de l’Autorité nationale désignée (AND) qu’est le Ministère de l’Environnement et des Ressources Forestières (MERF), pour assurer que les intérêts déjà manifestés par ces PTF pour des domaines particuliers de la lutte contre les changements climatiques soient pris en compte, et que ces intérêts demeurent complémentaires et non concurrentiels. En cela, la structure proposée du programme-pays en élaboration devrait fournir un cadre et constituer un outil privilégié pour assurer cette coordination et cette complémentarité des investissements à consentir par ces PTF et par le FVC.

On considérera aussi le fait que certains projets qui intéressent les PTF sont déjà rendus à l’étape de la « note conceptuelle » et qu’il faudra gérer cette situation en rapport avec le calendrier retenu pour l’élaboration du programme-pays. Il pourrait être préjudiciable à la démarche en cours qu’une ou l’autre de ces Entités accréditées soumette une « note

conceptuelle » avant que le programme-pays n'ait été finalisé, à moins que cette démarche soit justifiée par l'AND et présentée au FVC comme un premier investissement déjà prévu au programme-pays en voie de finalisation.

La mission a, par ailleurs, pu compléter sa collecte de documents auprès de certains ministères qui n'avaient pu être rejoints au cours de la première mission. La liste en est fournie plus loin dans ce rapport.

## **2.2 Atelier du 15 juin 2017**

L'atelier de Restitution des résultats de l'analyse des documents collectés lors de la mission 1 et de la Stratégie d'élaboration et structure du Programme-pays s'est tenu à Lomé dans la salle CEDEAO du Ministère de l'Économie et des Finances le jeudi 15 juin 2007 avec 59 participants représentant les parties prenantes.

### **Programme de l'atelier**

- 09h00 Ouverture – Allocutions des autorités
- 09h20 Pause (photo de groupe)
- 09h30 Présentation 1 : Exposé des résultats de l'analyse des documents collectés lors de la mission précédente (par le consultant national M. Akpé AGBOSSOU)
- Questions des participants sur la Présentation 1
- 11h00 Présentation 2 : Présentation de la stratégie ayant conduit à l'élaboration de la structure proposée du Programme-pays à développer (par le consultant international M. Roland ROBIN)
- Questions des participants sur la Présentation 2
- 13h00 Pause déjeuner
- 14h30 Travaux en groupe
- 16h 00 Restitution des travaux en groupe
- 16h45 Évaluation de l'atelier par les participants
- 17h 00 Clôture de l'atelier

Il a débuté par le mot de bienvenu de Mme Mery YAOU représentant le Directeur de l'Environnement.

La parole a ensuite été donnée au consultant international M. Roland ROBIN qui a précisé le contexte de l'atelier, les objectifs visés et les contributions attendues des participants pour améliorer la proposition de la structure du programme pays proposée par les consultants.

M. Akpé AGBOSSOU a ensuite exposé les résultats de l'analyse des documents collectés lors de la mission 1

### **Résumé de la présentation 1**

De nombreux documents (plus de 60) de politique, stratégies, programmes et projets ont été collectés dans lesquels transparait une cohérence dans le temps quant aux objectifs



généraux, et une cohérence entre les documents à caractère sectoriel et les documents à caractère général. La revue et l'analyse des documents collectés a été faite à partir d'un nombre limité d'éléments que sont :

- La classification en fonction de la nature des documents.
- La reconnaissance des problématiques générales ou sectorielles principales identifiées.
- L'identification des objectifs poursuivis et axes fondamentaux d'intervention stratégique.
- La reconnaissance des éléments identifiés de programmation.
- L'identification des projets spécifiques en cours, en planification, proposés ou en gestation.
- La rédaction de notes personnelles.

Les documents clés qui résument la problématique des changements climatiques au Togo et les solutions envisagées pour lutter contre ses effets néfastes ont été présentés avec pour chaque document un exposé des objectifs et des principaux axes d'intervention.

Les problématiques environnementales, sociales et économiques induites par les changements climatiques les plus souvent relevées dans les documents de politique et de stratégie consultés ou analysés par les consultants sont les suivantes :

## **1. Réduction de la biodiversité et dégradation des écosystèmes productifs**

- a. Perte de productivité des terres arables et appauvrissement des pâturages
  - i. Filières porteuses menacées (céréales, tubercules, légumineuses)
  - ii. Productions de rente menacées (coton, café, cacao)
  - iii. Productions vivrières menacées (riz, maïs)
  - iv. Accès limité et problématique aux zones de pâturage
- b. Perte de productivité des écosystèmes forestiers et autres
  - i. Raréfaction de la matière ligneuse (région des savanes notamment) et pénurie de bois-énergie
  - ii. Perte de potentialité d'exploitation et de revenus
- c. Perte d'habitats naturels pour la faune et l'avifaune
- d. Accentuation des agressions par les ravageurs et insectes nuisibles

## **2. Abaissement, salinisation et pollution des aquifères, et fragilisation des écosystèmes fluviaux, lagunaires, lacustres, marécageux et à mangrove**

- a. Diminution des réserves d'eau potable

- i. Approvisionnement difficile et coûteux des villes et villages touchés
    - ii. Exposition accrue aux maladies hydriques
  - b. Perte de potentialité pour l'agriculture et l'élevage (revenus)
  - c. Perte de potentialité halieutique (revenus)
- 3. Érosion active de la zone côtière**
  - a. Perte de terroirs, habitats, ressources communautaires (revenus)
  - b. Perte d'infrastructures publiques
  - c. Perte de potentialités touristiques (revenus)
  - d. Perturbation de certains écosystèmes marins naturels et productifs (revenus)
- 4. Exposition accentuée des établissements humains et infrastructures à l'agression de certains phénomènes climatiques et environnementaux**
  - a. Extension et multiplication des zones inondables
    - i. Vulnérabilité accrue des zones habitées (milieu urbain et rural)
      - 1. Dégâts ou perte d'habitations (quartiers déjà fragilisés, autres)
      - 2. Dégâts ou perte d'édifices publics (hôpitaux, écoles, autres)
      - 3. Dégâts ou perte de mobilier urbain et équipements publics
      - 4. Dégâts ou perte de fonctionnalité des services publics (aqueduc, égout sanitaire et pluvial, électricité, transport en commun, autres)
      - 5. Dégâts ou perte d'infrastructures de transport (routes, caniveaux, ponts, digues, barrages, etc.) et circulation des personnes, des vivres et des biens entravée (enclavement, approvisionnement, accès aux marchés, etc.)
  - b. Augmentation de l'évapotranspiration en saison sèche
    - i. Assèchement des retenues d'eau d'irrigation et abreuvement des animaux
    - ii. Abaissement des niveaux d'eau dans les barrages hydro-électriques (perte de potentialité et service)
  - c. Modification des équilibres établis de certains milieux naturels humides et prolifération des vecteurs de maladies hydriques et environnementales
- 5. Capacités limitées de la Gouvernance et des moyens disponibles pour assurer la gestion efficace de la lutte contre les changements climatiques**
  - a. Capacités limitées chez toutes les parties prenantes en élaboration de programmes ou projets bancaables afférents à ces problématiques

- b. Capacités limitées de coordination et de suivi-évaluation intersectoriel de l'ensemble des actions à mener à terme dans le cadre d'un programme-pays spécifiquement orienté sur un financement structurel à moyen et long terme, et impliquant une multitude de parties prenantes

Les consultants considèrent que ces problématiques sont à la base des réponses à apporter aux efforts d'adaptation à déployer au Togo. Ce sont ces problématiques qui apportent les éléments de justification des investissements auxquels le Togo devra consentir pour assurer la sécurité et le bien-être des populations vulnérables et maintenir les conditions nécessaires à la croissance accélérée qui doit conduire le pays vers l'émergence économique et sociale anticipée à l'horizon 2030.

Après la présentation de M. AGBOSSOU les participants ont fait des observations et posé des questions de clarifications. Ils ont principalement souhaité que la liste des documents sectoriels soit complétée. La liste suivante a été proposée par les participants pour compléter celle qui est à la disposition des consultants :

- Code de l'eau
- Politique Nationale de l'eau et de l'assainissement
- Plan d'action national de gestion intégré des ressources en eau
- Plan national du secteur de l'eau et de l'assainissement
- Les publications scientifiques du programme WASCAL (Centre Ouest Africain sur les changements climatiques et l'utilisation adaptée des terres)
- Projet 400 villages solaires du Ministère du développement à la base, de l'Artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes
- Programme National de développement de la plateforme multifonctionnelle (PN-PTFM)
- Politique National du développement à la base
- Programme National de reboisement au Togo (PNR)
- Politique National de l'hygiène et de l'assainissement (PNHA)
- Code de la Santé
- Politique de l'assainissement.

M. Roland ROBIN a ensuite pris la parole pour exposer la Stratégie d'élaboration et structure du Programme-pays.

### **Résumé de la présentation 2**

À partir de la reconnaissance de ces problématiques, il convient maintenant d'inscrire les réponses à apporter dans un cadre structurel et dynamique susceptible d'orienter le processus d'adaptation vers des objectifs clairs, et la production de résultats précis qui témoigneront de progrès certains vers l'atteinte de ces objectifs.

Pour arriver à cela, la stratégie retenue par les consultants consiste à adopter une « approche programmatique », comme le permet le Fonds Vert Climat. Cette approche est la seule à pouvoir assurer que les investissements consentis en courte, moyenne et longue période, à des niveaux conséquents ou plus modestes, contribueront directement, par leur cumul et leur complémentarité, à l'atteinte des objectifs visés d'adaptation ou d'atténuation.

En matière d'**adaptation**, cinq grands chantiers canaliseront les investissements :

1. La protection, la réhabilitation et la mise en valeur des écosystèmes naturels et productifs
2. La protection, la réhabilitation et la mise en valeur des aquifères et des ressources halieutiques marines, fluviales, lacustres et autres
3. La protection, la réhabilitation, la mise en valeur et la gestion durable du littoral
4. La protection des établissements humains, le renforcement des infrastructures, et la mise à niveau des services essentiels
5. Le renforcement de la gouvernance et le développement des capacités en définition et gestion de projets

En matière d'**atténuation**, quatre grands chantiers canaliseront les investissements :

1. Le contrôle de la production des GES émanant de l'activité industrielle et de la combustion d'énergie fossile
2. Le contrôle de la production de GES émanant de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie et de l'affectation des terres
3. La production et distribution d'énergie à faible émission de GES et la promotion des économies d'énergie à la ville et à la campagne
4. Le renforcement de la gouvernance et le développement des capacités en définition et gestion de projets

Comme on l'a constaté en atelier, la structure proposée qui s'organise autour de ces chantiers se décline en sous-programmes et activités qui concernent l'ensemble des parties prenantes du Programme-pays. Ces dernières seront invitées à s'impliquer partout où leurs compétences respectives pourront être mises à profit dans le cadre de projets déjà élaborés ou de projets qu'elles élaboreront elles-mêmes selon les exigences du Fonds Vert Climat pour financement éventuel.

Suite à cette deuxième présentation, les participants ont été invités à former trois groupes de travail qui ont apporté leur contribution aux éléments de réflexion présentés ci-après.

**CONTRIBUTION NO 1 DES PARTICIPANTS À L'ATELIER DU 15 JUIN 2017**  
LA STRUCTURE PROPOSÉE DU PROGRAMME-PAYS COMME  
*INSTRUMENT FÉDÉRATEUR* DE L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES  
DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**Objet de la contribution**

Compte tenu de l'exposé qui vous a été fait de la « structure » proposée du programme-pays du Togo en matière de lutte contre les changements climatiques, tant au niveau de l'adaptation que de l'atténuation, quels sont, selon vous, les ministères ou autres parties prenantes qui devraient être interpellés par les solutions ou réponses à apporter aux problématiques de premier niveau que traduisent chacun des cinq chantiers que compte ce programme?

Quelle(s) conclusion(s) peut-on tirer de ce constat?

- Chantier 1 : **100** – Protection, réhabilitation et mise en valeur des écosystèmes naturels et productifs
- Chantier 2 : **200** – Protection, réhabilitation et mise en valeur des aquifères et ressources halieutiques marines, fluviales, lacustres et autres
- Chantier 3 : **300** – Protection, réhabilitation, mise en valeur et gestion durable du littoral
- Chantier 4 : **400** – Protection des établissements humains, renforcement des infrastructures et mise à niveau des services essentiels
- Chantier 5 : **500** – Renforcement de la gouvernance et développement des capacités en définition et gestion de projets

---

Pour y arriver, il est suggéré de référer d'abord aux résultats spécifiques anticipés de chacun des chantiers, au regard des objectifs spécifiques (buts) qu'ils poursuivent. Il est également suggéré d'examiner les tenants et aboutissants de chacun des « accès » ou « composants » (101, 102, ... 201, 202, ... 301, 302, ... etc.) de ces chantiers pour orienter la réflexion dans les sphères plus précises des interventions à prévoir et des projets à élaborer et à soumettre au financement éventuels des PTF et du FVC.

Il faudra désigner un rapporteur qui fera état des résultats de cette réflexion devant l'assemblée.

Merci de votre participation et de votre implication dans cette réflexion.

Les consultants.

**CONTRIBUTION NO 2 DES PARTICIPANTS À L'ATELIER DU 15 JUIN 2017**  
LA STRUCTURE PROPOSÉE DU PROGRAMME-PAYS COMME  
*INSTRUMENT GÉNÉRATEUR DE PROJETS OU INITIATIVES* SUSCEPTIBLES DE  
CANALISER LES EFFORTS DÉPLOYÉS PAR TOUTES LES PARTIES PRENANTES À LA  
LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU TOGO

**Objet de la contribution**

Compte tenu du nombre et de la nature des chantiers (premier niveau 100, 200, 300, ...) que propose le Programme-pays, et compte tenu du nombre et de la nature des composants de deuxième (101, 201, 301 ...) et de troisième (101.1, 201.1, 304.1, ...) niveaux que comportent ces chantiers, combien de projets (*ordre de grandeur seulement*) pourraient être définis et soumis au financement des PTF et du FVC au cours de la vie du Programme-pays (disons 20 ans, soit 7 ans au-delà de l'horizon 2030). Cela représenterait une moyenne de combien de projets par année?

À la lumière de cette estimation, croyez-vous que les institutions togolaises et l'ensemble des parties prenantes à la lutte contre les changements climatiques soient en mesure de concevoir, définir précisément, et soumettre à l'évaluation environnementale et sociale ou à toute autre exigence des politiques soutenues par les PTF et le FVC, un nombre suffisant de « projets bancables » pour produire les résultats escomptés et atteindre les objectifs poursuivis tels qu'inscrits dans la structure proposée du programme-pays?

Comment pourrions-nous procéder pour assurer qu'un nombre maximal de projets seront définis selon les règles à l'échelle de l'ensemble des parties prenantes à la lutte contre les changements climatiques au Togo?

---

Il est suggéré ici d'en référer ici aux nombreux documents de politique, de planification et de stratégie produits au Togo au cours des dernières années en matière de développement durable, et aux nombreux plans d'action et plans d'investissements qui rejoignent des domaines directement et indirectement liés à la gestion des ressources naturelles et de l'espace, à la protection et à la mise en valeur des patrimoines nationaux, ou à la lutte contre les changements climatiques (adaptation et atténuation).

Il faudra désigner un rapporteur qui fera état des résultats de cette réflexion devant l'assemblée.

Merci de votre participation et de votre implication dans cette réflexion.

Les consultants.

**CONTRIBUTION NO 3 DES PARTICIPANTS À L'ATELIER DU 15 JUIN 2017  
LA STRUCTURE PROPOSÉE DU PROGRAMME-PAYS POUR LE TOGO COMME  
INSTRUMENT D'UN ENGAGEMENT ÉLARGI ET SOUTENU DE LA PART DES PARTIES  
PRENANTES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.**

**Objet de la contribution**

La structure proposée du programme-pays est-elle de nature à véritablement réduire les vulnérabilités et accroître la résilience aux effets des changements climatiques au Togo, de manière à réduire les menaces et contribuer à la croissance accélérée que souhaite promouvoir et maintenir le pays pour atteindre les objectifs du développement durable et consolider les bases de son émergence anticipée?

Si oui, cela engage-t-il la responsabilité de l'ensemble des ministères et parties prenantes dont les mandats rejoignent l'une ou l'autre des problématiques reconnues et des réponses apportées par la structure proposée du Programme-pays? Cela aurait-il pour conséquence de mieux inscrire ces réponses dans l'« engagement » et la « durée »?

Si oui, serait-il bien avisé d'imaginer l'implantation d'un centre de responsabilité ou de compétence spécifiquement dédié à l'intégration des préoccupations du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques au sein même de chacun des ministères sectoriels concerné par les réponses à apporter aux problématiques qui le concerne directement ou indirectement? Ou encore, l'engagement recherché serait-il mieux servi par la participation active de chacune des parties prenantes dans le Comité de pilotage du FVC (en voie de formation), lui-même doté d'une cellule de compétence capable d'appuyer les parties prenantes dans l'élaboration d'initiatives ou de projets pertinents, bancables et susceptibles de trouver financement auprès du FVC et des autres PTF?

---

Il s'agit ici d'argumenter sur la base de ce questionnaire.

Il faudra désigner un rapporteur qui fera état des résultats de cette réflexion devant l'assemblée.

Merci de votre participation et de votre implication dans cette réflexion.

Les consultants.

**CONTRIBUTION NO 4 DES PARTICIPANTS À L'ATELIER DU 15 JUIN 2017**  
LA STRUCTURE PROPOSÉE DU PROGRAMME-PAYS POUR LE TOGO COMME  
*INSTRUMENT D'ORDONNANCEMENT ET DE PRIORISATION DES INITIATIVES À*  
DÉVELOPPER ET À SOUMETTRE AU FINANCEMENT DU FVC ET DES AUTRES PTF.

**Objet de la contribution**

Telle qu'établie, la structure proposée du programme-pays est-elle de nature à permettre l'ordonnancement et la priorisation des initiatives et projets à développer et à soumettre au financement du FVC et des autres PTF?

Lequel ou lesquels des cinq chantiers proposés devrait (aient)-il(s) être considéré(s) prioritaire(s) et pourquoi?

À l'intérieur de chacun des chantiers, les champs d'intervention proposés (niveaux 101, 201, 301, etc.) vous semblent-ils constituer des étapes structurantes pour mener à terme chacun des chantiers? Lesquelles de ces étapes devraient être considérées prioritaires?

À votre avis, manquerait-il un grand chantier? Si oui, lequel et pourquoi?  
Et à l'intérieur de chacun des grands chantiers, manquerait-il des étapes structurantes pour assurer qu'il produise les résultats escomptés et permettre de progresser vers l'objectif spécifique (but) poursuivi par le chantier et l'objectif global visé par le Programme? Si oui, lesquels et pourquoi?

---

Malgré l'effort consenti au niveau de la révision des documents de politique, de stratégie et autres dont le résultat a fait l'objet de la première partie de la présentation, il est possible que certains éléments aient échappé à la vigilance des consultants, ou que la transposition des problématiques globales ou sectorielles reconnues au regard des changements climatiques aient été incomplète. Votre contribution à ce niveau sera appréciée et permettra de mettre en place un programme-pays encore plus pertinent et complet.

Il faudra désigner un rapporteur qui fera état des résultats de cette réflexion devant l'assemblée.

Merci de votre participation et de votre implication dans cette réflexion.

Les consultants.



### 3.0 Restitution des travaux de groupes

#### Groupe 1

**PRESIDENTE** : ACAKPO-ADDRA Tsonya Essevi S.

**RAPPORTEUR** : EGBADE Wiyao de la Direction de l'Environnement

#### CONTRIBUTION N°1

Chantiers	Acteurs concernés
101	les ministères en charge de l'eau, de l'agriculture ; de l'enseignement supérieur ; de la météo et de l'environnement et des ressources forestières
102	Les ministères en charge de l'énergie ; de l'environnement ; les sociétés civiles
103	Ressources forestières
	Météo
	L'agriculture et la recherche

Chantier 2	
200	En charge de l'aménagement du territoire ; la recherche supérieure ; assainissement ; agriculture ; les opérateurs privés ; les gardes côtiers ; secteurs privés ; équipement rural
300	Ministère en charge de l'environnement ; de la sécurité, protection civil, préfecture maritime ; administration territoriale ; les sociétés civiles
400	Ministère en charge de l'habitat ; de la communication ; de transport ; de l'économie numérique ; de l'équipement rural ; la santé ; l'environnement ; organisation de la société civile
500	Ministère en charge de la justice ; protection civile ; de l'environnement, des réformes ; administration territoriale ; l'assemblée nationale, le secteur civil ; la planification

Conclusion : tous les ministères doivent travailler en synergie.

Valable pour l'atténuation également.

Adaptation : modification des chantiers

Chantiers 1	Chantier 2	Chantier 3	Chantier 4	Chantier 5
102- restauration des écosystèmes forestiers et autres 102.1- renforcement de la filière bois-énergie 102.2-gestion durable des forêts 103- réhabilitation des habitats naturels	201.1 à 201.3 préciser leurs importances	301- contrôle de l'érosion, de pollution et des inondations		502.2- renforcement du cadre institutionnel qui assure la gestion et la mise en œuvre du Programme- Pays notamment les organisations des femmes

Atténuation:

Chantier 1	Chantier 2	Chantier 3	Chantier 4
103 104 105 à amener dans chantier 3 de même que le résultat	200- CONTROLE DE LA PRODUCTION DES GES EMANANT DE LA FORESTERIE, DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET AUTRES AFFECTATION DES TERRES 201.1- contrôle des feux de végétation 201.7- promotion de bonnes pratiques de gestion durable des terres 203- gestion durable des ressources forestières 203.2- restauration		Prise en compte du genre dans le renforcement de capacité des acteurs des parties prenantes 106- renforcement des évaluations environnementales

	des sites dégradés 203.4- gestion durable des aires protégées		
--	--	--	--

**Groupe 2**

## Contribution N°1

Chantier	Autre structure
01	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MERF,</li> <li>- MAEH,</li> <li>- MDBAEJ</li> <li>- MDCL</li> <li>- MPD</li> <li>- UL/ESA-FDS</li> <li>- MIT/(Direction Générale de la Météo)</li> <li>- ONG/Association</li> <li>-</li> </ul>
02	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MME</li> <li>- MIT</li> <li>- MAEH</li> <li>- MERF</li> <li>- UL/(CEGIL ; Département de Géologie ; ESTEBA ; ESA)</li> <li>- ONG/Association</li> </ul>
03	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MERF</li> <li>- MME</li> <li>- MUHCV</li> <li>- HCM</li> <li>- UL/FDS, CEGIL, INSI</li> <li>- Assemblée Nationale (AN)</li> <li>- MSPC</li> <li>- MAS</li> <li>- MIT (Ministère des infrastructures et des Transports)</li> <li>- Ministère en charge du tourisme</li> <li>- ONG/Association</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MIT</li> <li>- MME</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MENTC</li> <li>- MSPS</li> <li>- MPD</li> <li>- ONG/Association</li> </ul>
05	<ul style="list-style-type: none"> <li>- AN</li> <li>- MDBAEJ</li> <li>-</li> </ul>

### Constats

#### Adaptation

Chantier 01	Contribution	Reformulation
102.2.		Extension du couvert forestier
Chantier 02		
résultat	Ajouter ‘ <b>Augmenté</b> ’ à la fin de la phrase « potentialité halieutique... »	
Chantier 04	Gestion des déchets solides	

#### Atténuation

Chantier 02	contribution	
	Promotion de l’agro-écologie	
Chantier 03		
	Promotion de l’utilisation de l’énergie solaire	
	Production de l’énergie à base des déchets ménagers	
Chantier 04		

#### Contribution N°2

- 200 projet à raison de 10 projets/ an,
- Oui
- Regroupement des projets par thématique

**Contribution N°3**

- Oui car les programmes pays proposés sont cohérent avec les politiques et stratégies sectorielles
- Oui, toutes les parties prenantes doivent être impliquées dans la conception et la mise en œuvre du programme-pays
- L'implantation d'un centre de responsabilité dans chaque ministère sectoriel serait plus adéquat pour rendre pratique et léger le travail et facilité suivi par l'AND.

**Groupe 3****Chantier 1**

- REFORMULATION: GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES NATURELS ET PRODUCTIFS
- 102: GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES FORESTIERS
- 102.1. Promotion de la filière bois énergie
- 102.2. Protection et Extension du domaine forestier
- 102.4. restauration des écosystèmes forestiers
- 105. Contrôle prévention des agresseurs et vecteurs de maladies

**Chantier 2**

- REFORMULATION : GESTION INTEGREE ET DURABLE DES RESSOURCES EN EAU ET DES ECOSYSTEMES ASSOCIES
- 201.1. Amélioration de la connaissance de la ressource en eau
- 201.2. Mise en place des instruments et outils de gestion des RE
- 205. Gestion des Eaux Usées
- Prévention des risques liés à l'eau
- Conservation des écosystèmes aquatiques

**Chantier 4**

- 406. Protection de la santé publique
- 406.1. Contrôle de la prolifération des vecteurs de maladies
- 406.2. Prévention des maladies dans les zones inondables

**Chantier 5**

REFORMULATION: RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES EN PREPARATION ET GP

502. Renforcement du cadre institutionnel de coordination du programme pays

504. Renforcement des capacités des initiatives en cours (NAMA; REDD+; CPDN, PNA)

503.2. Renforcement des capacités prévisionnelles des services hydrométéorologiques

503.5 Renforcement des capacités pour la mobilisation des ressources

**Atténuation****Chantier 1**

REFORMULATION: REDUCTION DES EMISSIONS DES GES ISSUS DU SECTEUR INDUSTRIEL ET DE LA COMBUSTION BIOMASSE ENERGIE

106. AMELIORATION DE LA GESTION DES DECHETS

106.1. DECHETS MENAGERS

106.1. DECHETS DES ETABLISSEMENTS CLASSES

**Chantier 2**

REFORMULATION: REDUCTION DES GES EMANANT DE L'AGRICULTURE DE L'AGRICULTURE DE L'AFFECTATION DES TERRE ET DE LA DEFORESTATION/ DEGRADATION DES FORETS

**Chantier 3**

REFORMULATION: PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA BIOMASSE A DES FINS DE PRODUCTION DE L'ENERGIE

308. PROMOTION DE L'UTILISATION DU BIOGAZ

309. PROMOTION DE LA CONSTRUCTION DE HABITATS ECOLOGIQUES

310. PROMOTION DES MOYENS DE TRANSPORT PROPRE

311. PROMOTION DE LA CULTURE D'ECONOMIE DE CARBURANT

**Chantier 4**

REFORMULATION: RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES EN PREPARATION ET GP

402. Renforcement du cadre institutionnel de coordination du programme pays

403.2. Renforcement des capacités prévisionnelles des services hydrométéorologiques

403.5 Renforcement des capacités pour la mobilisation des ressources

404. Renforcement des capacités des initiatives en cours (NAMA; REDD+; CPDN, PNA)

405. Transfert de technologies

#### **Pour la contribution 4**

*Adaptation : les priorités suivantes sont définies entre les chantiers proposés.*

- Priorité1 : Chantier I
- Priorité2 : Chantier II
- Priorité3 : Chantier IV
- Priorité4 : Chantier III
- Priorité5 : Chantier V

*Atténuation : les priorités sont :*

- Priorité1 : Chantier III
- Priorité2 : Chantier I
- Priorité3 : Chantier II
- Priorité4 : Chantier IV

Les rapports des trois groupes de travail ont été incorporés tels qu'ils ont été livrés à la fin de l'atelier.

L'atelier a pris fin à 17h00 après le mot de clôture d'atelier de Mme YAOU Mery représentant le Directeur de l'Environnement.

## 4.0 Conclusions et perspectives

Les conclusions qu'il est possible de tirer et les perspectives immédiates qui se dessinent suite à la réalisation de cette deuxième mission sont les suivantes :

- On a remarqué le même intérêt pour l'élaboration du programme-pays chez les partenaires techniques et financiers du Togo que chez les autres partenaires consultés lors de la première mission. Cela est de très bon augure.
- On a constaté également que les PTF sont tous impliqués en matière de changements climatiques et souhaitent que le pays soit rapidement en mesure de donner ses directives à ce niveau, tout en respectant les compétences de chacun. La production de la structure proposée pour cibler, orienter et ordonnancer les différentes réponses à fournir aux enjeux reconnus par l'ensemble des parties prenantes dans le pays leur a tous semblé constituer un outil valable de gestion et de suivi du programme-pays à élaborer sur cette base.
- La présence dans le pays de nombreuses Entités accréditées du FVC exigera de l'AND (MERF) qu'il assure la coordination et la complémentarité des investissements éventuels selon les Chantiers proposés pour l'adaptation et l'atténuation. Les attentes des PTF semblent élevées à ce niveau.
- La structure proposée pour le programme-pays a été bien reçue par les parties prenantes et les consultants ont pris bonne note des remarques et considérations des participants à l'atelier pour produire une version améliorée de cette structure. Cette dernière servira de base à l'élaboration du programme-pays. Elle est envoyée au CSE et à l'AND en versions Excel et PDF, parallèlement au présent rapport de mission.
- Il importe que la prochaine et dernière étape de cette démarche qui doit conduire à l'élaboration du programme-pays se déroule sous le signe de la circulation fluide des informations relatives aux projets envisagés, en développement ou déjà conceptualisés entre les consultants et les différentes parties prenantes intéressées par la lutte aux changements climatiques dans le pays. Il s'agit là d'une condition critique pour assurer que le programme-pays traduira les intérêts et intentions de chacun, tout en respectant les cibles qui devront être visées en priorité à l'échelle du programme-pays dont l'ossature est déjà établie pour en assurer la cohérence à tous les niveaux et aussi dans le temps.



**ANNEXE 1**

## LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER

No	NOM	TITRE/INSTITUTION	CONTACT	S	SIGNATURE
01	ATAKPAH-KASSEGNE Edoh	CHARGE DES PROGRAMMES ST-DSRPIMPD	91 52 79 88 <a href="mailto:atakpah@gmail.com">atakpah@gmail.com</a>	M	
02	KAZIMNA Mandibozi	CHARGE D'ETUDES DE	92 58 48 90 <a href="mailto:mandibozi@yahoo.fr">mandibozi@yahoo.fr</a>	M	
03	DORDOR Hortense	CHARGE D'ETUDES DE	90 83 30 32 <a href="mailto:dordorhortense@yahoo.fr">dordorhortense@yahoo.fr</a>	F	
0	SOSSOU Jean-Charles	ASSISTANT DE PROJET ONG JVE	91 82 79 06 <a href="mailto:peace-kard@yahoo.fr">peace-kard@yahoo.fr</a>	M	
05	TCHEPI Melousiba	CHARGE D'ETUDES DB/MEF	90 36 83 92 <a href="mailto:augusttagba@yahoo.fr">augusttagba@yahoo.fr</a>	M	
06	ABADJENE Komlan	ADMINISTRATEUR CIVIL GEOGRAPHE/MAIRIE DE LOME	90 36 49 85 <a href="mailto:abadjene@yahoo.fr">abadjene@yahoo.fr</a>	M	
07	ASSOUMANO U Barika	SOCIOLOGUE	90 93 33 48 <a href="mailto:barika228@gmail.com">barika228@gmail.com</a>	F	
08	ZOUPOYA Kokou	COORDONNATEUR SCIENTIFIQUE RESPONSABLE SUIVI EVALATION ITRA	90 02 81 41 <a href="mailto:ekzoupoya@yahoo.fr">ekzoupoya@yahoo.fr</a>	M	
09	MOSSO Koffi	CHEF CELLULE INFO CI/MERF	90 00 81B41 <a href="mailto:kofihero@gmail.com">kofihero@gmail.com</a>	M	
10	ADJINAKO Kantou	CHEF SECTION DCM/DGMAP MPD	91 28 59 56 <a href="mailto:adjirekant1020@yahoo.fr">adjirekant1020@yahoo.fr</a>	M	
11	BOKOVI Kossi Mawuena	CHARGE D'ETUDES DE/MEF	90 14 88 28 <a href="mailto:bkmawuena@yahoo.fr">bkmawuena@yahoo.fr</a>	M	
12	VOLLEY Koffi	DIR ENVI MERF CHEF DIVISION DICSD	90 32 40 88 <a href="mailto:koffivolley@yahoo.fr">koffivolley@yahoo.fr</a>	M	
13	AYEVA Bouhari	ATTACHÉ D'ADMINISTRATION DE/ MERF	90 17 85 19 <a href="mailto:ayevabouhari@gmail.com">ayevabouhari@gmail.com</a>	M	
14	SAMBO Faouziatou épse AYISSOU	JURISTE ATTACHE D'ADMINISTRATION DF/MERF	90 20 15 11 <a href="mailto:gloryexo2020@gmail.com">gloryexo2020@gmail.com</a>	F	
15	BANKA Dossou	EXPERT JURISTE-POLITIQUES CLIMAT-AF HON	90 21 87 95 <a href="mailto:banka.afhon@gmail.com">banka.afhon@gmail.com</a>	M	
16	FREITAS Marc	EXPERT FINANCE CLIMAT AFHON	90 37 24 29 <a href="mailto:CKFREITAS.IT@gmail.com">CKFREITAS.IT@gmail.com</a>	M	
17	GBINGBARA Mondjoui	EXPERT SUIVI EVALUATION PN-PTFM/MDBAJEJ	90 33 88 47 <a href="mailto:mongbingbara@yahoo.fr">mongbingbara@yahoo.fr</a>	M	
18	BAFEI P'Malinam E.	CHARGE D'ETUDES/ DE	90 35 86 98 <a href="mailto:enleveras@yahoo.fr">enleveras@yahoo.fr</a>	M	
19	AGBEFU	CHARGE D'ETUDES	90 32 30 53	M	

	Koudjo	MDP/DPPD	<a href="mailto:agbefuk@gmail.com">agbefuk@gmail.com</a>		
20	DJOSSOU Vidéme Ameh	COORDONATEUR DU BNO/DE	90 98 25 64 <a href="mailto:fayrson@hotmail.fr">fayrson@hotmail.fr</a>	M	
21	Pr GADO TCHANGBED JI	DOYEN FACULTE DES SCIENCES UL	90 11 38 34 <a href="mailto:tchangbedji@gmail.com">tchangbedji@gmail.com</a>	M	
22	GBANDES Napo T.	ENVIRONNEMENTALIS TE CHARGE D'ETUDES DEP/MERF	90 45 09 42 <a href="mailto:napo7088@gmail.com">napo7088@gmail.com</a>	M	
23	DITOATOU T. Kanfitine	CHARGE D'ETUDES SG/MERF	90 96 81 39 <a href="mailto:ditoatou@yahoo.fr">ditoatou@yahoo.fr</a>	M	
24	Mme ASSIOBORA. LOLON	CHAMBRE DU COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TOGO (CCIT)	99 45 83 23 <a href="mailto:c.assiobor@ccit.tg">c.assiobor@ccit.tg</a>	F	
25	KOUGBLENO U Akoétévi	CONSULTANT/ PROGRAMME PREPARATION FVC	90 29 61 60 <a href="mailto:akoetevitkougblenou@yahoo.fr">akoetevitkougblenou@yahoo.fr</a>	M	
26	TCHAGAFU Latifatou	CHARGE D'ETUDES DI/MITO	90 81 93 84 <a href="mailto:LATITCHAGA@yahoo.fr">LATITCHAGA@yahoo.fr</a>	F	
27	AMOUZOU A. Kokou	CHARGE D'ETUDES DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS URBAINS	91 56 30 98 <a href="mailto:amouzamegno@gmail.com">amouzamegno@gmail.com</a>	M	
28	MAYIMBO Gado	CHARGE D'ETUDES SOTRAL	90 38 69 00 <a href="mailto:maygaf1566@yahoo.fr">maygaf1566@yahoo.fr</a>	M	
29	ALLOSSUNU Kofi T.	CHARGE D'ETUDES MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE	90 75 09 56 <a href="mailto:allossunuk52@gmail.com">allossunuk52@gmail.com</a>	M	
30	N'LABA EYANA	CHARGE D'ETUDES DGI/MIT	9176 54 96 <a href="mailto:nlabaeyana@gmail.com">nlabaeyana@gmail.com</a>	M	
31	YAMOUTI Nicabou Assimaela	CHARGE D'ETUDES DPPSE/MAEH	90 30 89 35 <a href="mailto:yamoutijeremie@gmail.com">yamoutijeremie@gmail.com</a>	M	
32	WIYAO Egbade	INGENIEUR DE CONCEPTION EN EAUX ET FORETS DE /MERF	90 37 07 63 <a href="mailto:saidlucien@gmail.com">saidlucien@gmail.com</a>	M	
33	ABALO Piwalinèbè	LT/COLONEL / ODEF	90 03 68 49 <a href="mailto:abalopiwalinebe@yahoo.fr">abalopiwalinebe@yahoo.fr</a>	M	
34	LEMOU Ttchilabalou	CHEF DIVISION ETUDES ET RECHERCHES / METEO	92 41 02 31 <a href="mailto:lemou_2000@yahoo.fr">lemou_2000@yahoo.fr</a>	M	
35	AROUNA Abdou Fataou	GEOGRAPHE /DE	90 48 35 25 <a href="mailto:arounafataou1@gmail.com">arounafataou1@gmail.com</a>	M	
36	WILSON Anumu	CHEF DIVISION DPSP/MC PSP	90 09 60 57 <a href="mailto:anumuw@yahoo.com">anumuw@yahoo.com</a>	M	
37	KOMI Kossi	HYDROLOGUE WASCAL-UL	93 28 57 52 <a href="mailto:kossik81@yahoo.fr">kossik81@yahoo.fr</a>	M	
38	MONDEDJI K. Jacob	RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES PATRONAT	<a href="mailto:jacmondedji@gmail.com">jacmondedji@gmail.com</a> <a href="mailto:mondedji-jacob@yahoo.fr">mondedji-jacob@yahoo.fr</a>	M	
39	BARRY	CE / DIRECTION	92 96 65 56	M	

	Rachid	RESSOURCES EN EAUX	<a href="mailto:rachidbarry@hotmail.com">rachidbarry@hotmail.com</a>		
40	PANA AWIDE	CONSULTANT SPECIALISTE EN COMMUNICATION (SUIVI ECOLOGIQUE)	90 04 80 81 <a href="mailto:hervepana@gmail.com">hervepana@gmail.com</a>	M	
41	AWOUGNON Comlan	DAAF /FEM	90 13 45 04 <a href="mailto:eawougnon@yahoo.fr">eawougnon@yahoo.fr</a>	M	
42	KODJO Kudadje>	COORDONATEUR PRCNDGE	90 20 85 30 <a href="mailto:kodaul@yahoo.fr">kodaul@yahoo.fr</a>	M	
43	ABI Hazou	DISE / ANGE	90 36 02 36 <a href="mailto:hazouabi@yahoo.fr">hazouabi@yahoo.fr</a>	M	
44	AKPAMOU Kokouvi G.	DEP/MERF	90 93 17 62 <a href="mailto:kakpamou@yahoo.fr">kakpamou@yahoo.fr</a>	M	
45	ADAM Abdouh- Moumouni	CHARGE CADEL/UCT	90 37 67 78 <a href="mailto:abdouhadam@gmail.com">abdouhadam@gmail.com</a>	M	
46	AGRIGNAN Esso-Sam	POINT FOCAL GCF	<a href="mailto:ragrignanso@yahoo.fr">ragrignanso@yahoo.fr</a>	M	
47	KOTOKO Mouyoulei	UCN-REDD+ RAJ-EESS/REDD+	90 36 26 06 <a href="mailto:prosperery@yahoo.fr">prosperery@yahoo.fr</a>	M	
48	YAO- MENSAH Venyo	GESTIONNAIRE DE PROJET CEET	91 85 64 31 <a href="mailto:yaomensah2013@gmail.com">yaomensah2013@gmail.com</a>	M	
49	ADAKIM K. Esso	ASSISTANT FINANCIER CC AC/DE/MERF	90 30 27 55 <a href="mailto:eadakim@gmail.com">eadakim@gmail.com</a>	M	
50	NIMAN S. Abalo	INGENIEUR SANITAIRE DA AB /MSPS	93 0775 30 <a href="mailto:nybert86@gmail.com">nybert86@gmail.com</a>	M	
51	BEMAH Gado	DIRECTEUR EXECUTIF ONG STADD	91 19 9030 <a href="mailto:stadd2011@yahoo.fr">stadd2011@yahoo.fr</a>	M	
52	SAMBIANI YEMTEMA	DEPUTE	90 04 62 04 <a href="mailto:afriquecole@yahoo.fr">afriquecole@yahoo.fr</a>	M	
53	KOULOUMA Patchalibema	CHEF DIVISION DPP/MEF	22 38 10 42 <a href="mailto:kouloumac@yahoo.fr">kouloumac@yahoo.fr</a>	M	
54	SODJI Kuamvi	ECONOMISTE CEET	90 03 57 81 <a href="mailto:karlsodji12@gmail.com">karlsodji12@gmail.com</a>	F	
55	ACAKPO- ADDRA TSONYA Essivi	DIRECTRICE WEP TOGO PRESIDENTE CF-REDDI TOGO	90 81 26 86 <a href="mailto:weptogo@gmail.com">weptogo@gmail.com</a>	F	
56	NOUTEË Koffi Elom	DIRECTEUR EXECUTIF FONGTO	90 97 60 76/22 36 4954 <a href="mailto:princelom@live.fr">princelom@live.fr</a>	M	
57	MINZAH Tchamilaba	ECONOMISTE DRF	<a href="mailto:minzatchamilaba@yahoo.fr">minzatchamilaba@yahoo.fr</a>	M	
58	YAOU Mery	CHEF DIVISION LCC/DE	90 14 8744 <a href="mailto:ymery69@yahoo.fr">ymery69@yahoo.fr</a>	F	
59	AFENUTSU Kossivi Dodzi	COORDONATEUR ADJOINT /PGICT	90 35 77 27 <a href="mailto:afenudzikodo@yahoo.fr">afenudzikodo@yahoo.fr</a>	M	



